



AGENCE CONSEIL
• EN INFLUENCE RESPONSABLE •
ACIR

PREMIER E-LABEL

POUR PASSER DES ENGAGEMENTS AUX ACTES

AGENCE CONSEIL EN INFLUENCE RESPONSABLE

UNE EVALUATION SIMPLE, RAPIDE ET SPECIFIQUEMENT ADAPTEE AUX AGENCES CONSEILS

Le questionnaire en ligne du e-label permet aux agences conseils d'obtenir simplement et rapidement une évaluation de leur niveau de maturité en matière d'influence responsable.

Pour ce faire, vous répondez pour votre agence, en toute autonomie, sur un espace web sécurisé, à un questionnaire de 6 questions articulées autour de trois publics - l'interne, les influenceurs, et les entreprises ou organisations clientes de l'agence conseil - pour lesquels l'agence a structuré une démarche volontariste.

Le rapport qui est ensuite délivré, après évaluation des réponses et éléments de preuve, par un expert Influence Responsable d'AFNOR Certification, vous permet d'identifier votre niveau de maturité sur l'enjeu de l'influence responsable. Il vous offre également un plan d'actions pour structurer sa démarche et s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue.

LES BENEFICES DU E-LABEL ACIR

Ce e-label a pour objectif de doter le marché d'un référentiel sur les meilleures pratiques et valoriser les acteurs les plus matures en matière d'influence responsable.

Les critères d'évaluation challengent l'agence conseil sur l'appropriation des enjeux d'influence responsable, la mise en place et le pilotage pour construire, structurer et améliorer sa démarche.

Votre évaluation Agence Conseil en Influence Responsable comprend :



- Un contrôle de votre évaluation par un expert AFNOR Certification indépendant.
- Une note générale sur 100 et un logo spécifique « Agence Conseil en Influence Responsable » pour toute agence labellisée grâce au score obtenu et après validation du comité de labellisation qui étudie les dossiers.
- Un benchmark complet permettant de se comparer aux autres agences.
- Un plan d'actions pour structurer sa démarche et s'inscrire dans une logique d'amélioration continue.

LE QUESTIONNAIRE

1. SÉLECTIONNER VOTRE NIVEAU

Le questionnaire se compose de 6 questions spécifiques aux agences-conseils en communication, et organisées autour de trois publics - l'interne, les influenceurs, et les entreprises ou organisations clientes de l'agence conseil - pour lesquels l'agence a structuré une démarche volontariste.

Chacune de ces 6 questions correspond à un enjeu particulier, pour lequel vous devez sélectionner votre niveau de maturité, c'est-à-dire l'étape à laquelle vous estimez que se trouve votre agence. Le fonctionnement est toujours le même,

- l'étape 0 correspond à une absence de réflexion ou de mise en œuvre concernant l'enjeu évalué.
- Puis, les étapes suivantes (pouvant aller jusqu'à l'étape 3 selon les questions) correspondent à des niveaux de maturité de plus en plus avancés.

**Attention, pour certaines questions l'étape 0 est rédhibitoire.
Il s'agit des enjeux 1, 2, 3 et 4.**

2. JUSTIFIER VOTRE NIVEAU

Vous devrez d'abord répondre aux questions et à la fin du questionnaire, transmettre tous vos éléments de preuve.

La méthodologie d'évaluation du questionnaire Influence Responsable est basée sur des niveaux de maturité en amélioration continue. Chaque enjeu présente des réponses basées sur une construction logique afin d'être traité dans son ensemble. En ce sens, **chacune des étapes supérieures intègrent les prérequis des étapes précédentes.**

Cependant, tous les documents listés ne sont pas obligatoires, ce sont des exemples de preuves pour illustrer votre réponse. Vous pouvez ainsi très bien déposer, pour une question donnée, un seul et unique document permettant de valider l'ensemble de l'étape choisie, ou plusieurs documents qui, de manière groupée, permettront à l'évaluateur de vérifier votre réponse.

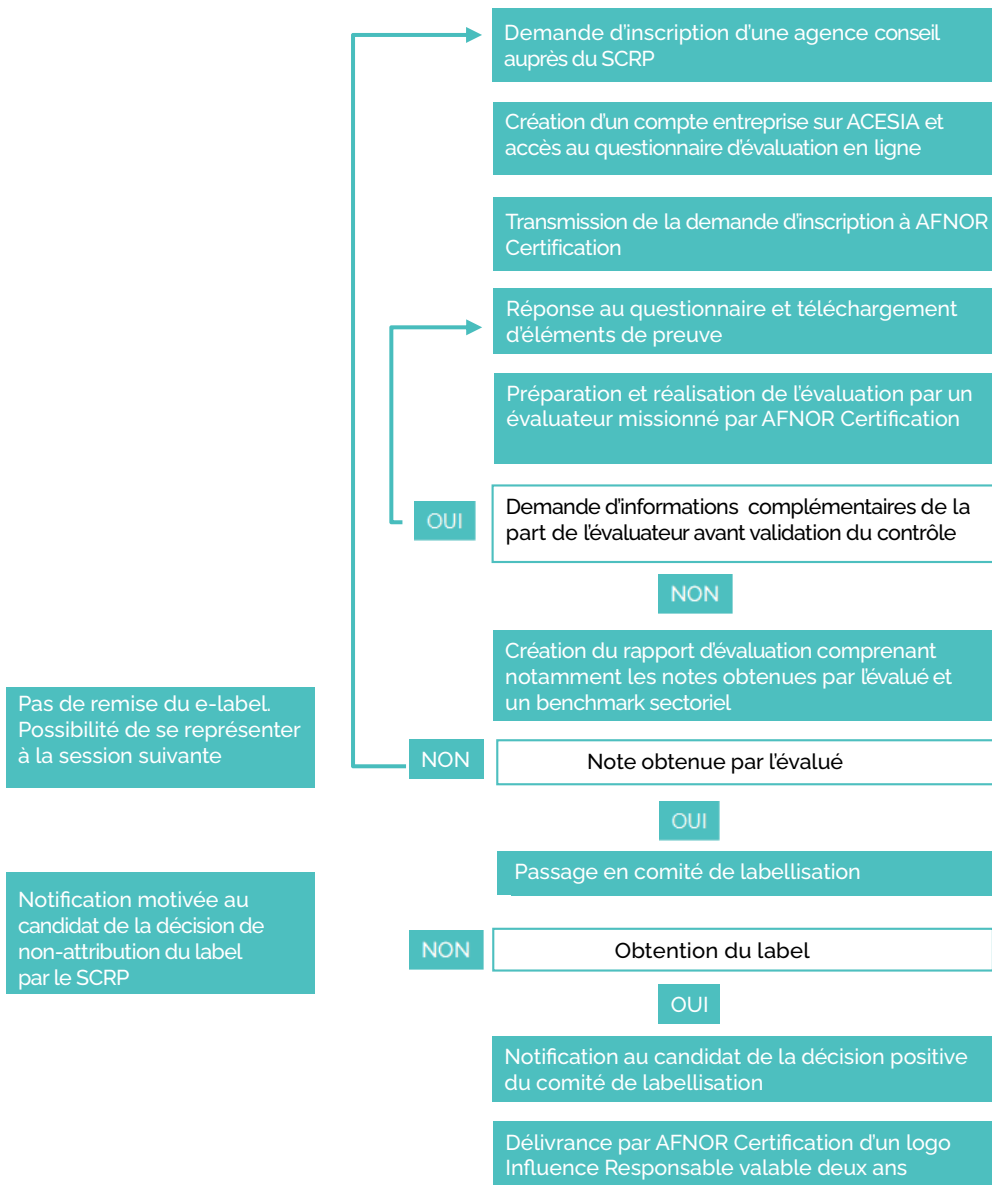
Il sera par ailleurs nécessaire d'intégrer des éléments de preuves afin que l'auditeur d'Afnor Certification en charge de votre évaluation puisse constater vos niveaux de maturité. En ce sens, tout format (document signé, mail, capture écran/photo, liste de participant...) vous paraissant adéquat pourra être une preuve de votre compréhension et traitement de l'enjeu sollicité.

3. DES NIVEAUX VERIFIES

Les réponses sélectionnées sont ensuite contrôlées par des évaluateurs Influence Responsable d'AFNOR Certification, sur la base des éléments justificatifs fournis. En fonction de la pertinence et de la complétude des éléments fournis, le niveau est validé ou ajusté. C'est ainsi que le niveau d'engagement Influence Responsable de votre agence est attesté.

Ce contrôle s'effectuera en deux temps. A l'issue du premier contrôle, vous aurez la possibilité de compléter votre première déclaration et d'apporter les éléments de preuve nécessaires à la validation des réponses qui n'auraient pas été validées par l'évaluateur et pour lesquelles des informations complémentaires (documents et/ou commentaires) seraient nécessaires.

PROCEDURE D'EVALUATION D'UNE AGENCE CONSEIL SOUHAITANT OBTENIR LE E-LABEL INFLUENCE RESPONSABLE



COMMENT LE QUESTIONNAIRE EST-IL ORGANISÉ ?

Votre questionnaire Influence Responsable traite successivement les 3 publics suivants :

THÈME 1 : Connaissance du cadre et du champs d'application, des obligations à l'interne agence

ENJEU N°1 : Mise en place d'une politique interne

- Etape 0 : Aucune politique interne d'influence responsable n'a été mise en place
- Etape 1 : Formalisation d'une politique interne d'influence responsable
- Etape 2 : Information et partage interne de la politique - d'influence responsable
- Etape 3 : Intégration de la politique d'influence responsable dans les process agence

ENJEU N°2 : Sensibilisation des collaborateurs

- Etape 0 : Aucune sensibilisation influence responsable n'est menée à destination des collaborateurs de l'agence
- Etape 1 : Sensibilisation de l'interne
- Etape 2 : Formation de plus de 50% des collaborateurs
- Etape 3 : Formation de 100% des collaborateurs

ENJEU N°3 : Mesure et contrôle interne

- Etape 0 : Aucun dispositif de mesure et de contrôle des enjeux d'influence responsable n'est déployé au sein de l'agence
- Etape 1 : Mise en place de mesures de l'influence responsable des campagnes
- Etape 2 : Mise en place de contrôle du respect des règles et recommandations et de la politique d'influence responsable
- Etape 3 : Mise en place d'un processus complémentaire d'alerte et de sanction

THÈME 2 : Partage et vérification de la connaissance et du respect par les influenceurs

ENJEU N°4 : Sensibilisation des influenceurs

- Etape 0 : Aucune sensibilisation des influenceurs n'est en place dans les processus de l'agence
- Etape 1 : Information des règles et recommandations auprès des influenceurs ou représentants
- Etape 2 : Obligation de respect des règles et du cadre par les influenceurs ou représentants

ENJEU N°5 : Suivi et notification

- Etape 0 : Aucun suivi des prestations menant à une notification de manquement sur les enjeux d'influence responsable n'est en place
- Etape 1 : Notification à l'influenceur et/ou son agent
- Etape 2 : Sanction en cas de non-respect des règles et du cadre

THÈME 3 : Partage clients

ENJEU N°6 : Sensibilisation des clients

- Etape 0 : Aucune sensibilisation n'est menée auprès des clients sur les enjeux d'influence responsable
- Etape 1 : Information des règles et recommandations
- Etape 2 : Obligation de respect des règles et du cadre

A noter que chaque question possède sa propre pondération.